



**COMMUNE DE TANNAY
MUNICIPALITE**

PREAVIS N° 12

A L'INTENTION DU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION POUR L'ANNEE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956 (mise en vigueur de la dernière modification le 1^{er} juillet 2013) et de l'article 93 du Règlement du Conseil communal adopté le 7 octobre 2014, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2016.

Les comptes communaux vous sont présentés dans le préavis n° 11.

Table des matières

1. CONSEIL COMMUNAL	3
1.1 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL EN 2016	3
1.2 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2016	4
1.3 DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2016	4
1.4 SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	4
1.5 PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN 2016	5
1.6 RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS SCRUTINS AU COURS DE 2016	6
2. MUNICIPALITE	7
2.1 LES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ EN 2016	7
2.2 SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ	8
2.3 COMMISSIONS MUNICIPALES	8
3. GESTION COMMUNALE	9
3.1 DICASTÈRE DE SERGE SCHMIDT	9
3.1.1 Administration générale	9
3.1.2 Personnel communal	10
3.1.3 Naturalisations	12
3.1.4 Affaires sociale	12
3.1.5 Affaires militaires	12
3.1.6 Relations extérieures et communications	12
3.1.7 Commissions et associations intercommunales	13
3.2 DICASTÈRE DE GUY VAN GELDER	14
3.2.1 Eclairages et routes	14
3.2.2 Espaces verts	15
3.2.3 Port et camping	15
3.2.4 Transports	15
3.2.5 Police et taxes de séjours	15
3.2.6 Cimetière et Columbarium	16
3.2.7 Tourisme	16
3.2.8 Informatique	16
3.2.9 Commissions et associations intercommunales	16
3.3 DICASTÈRE DE NATHAN FINKELSTEIN	16
3.3.1 Gestion des déchets	16
3.3.2 Réseaux des collecteurs des eaux (météorologiques et usées)	17
3.3.3 Aménagement du territoire	17
3.3.4 Police des constructions	18
3.3.5 Cadastre et SIT	18
3.3.6 Service de défense incendie	18
3.3.7 Protection civile	19
3.3.8 Agriculture / environnement	19
3.3.9 Concept énergétique	19
3.3.10 Développement durable	19
3.3.11 Cours d'eau	19
3.3.12 Commissions et associations intercommunales	19
3.4 DICASTÈRE DE NINON PULVER-PICCOT	20
3.4.1 Ecoles	20
3.4.2 Sports	23
3.4.3 Affaires culturelles	23
3.4.4 Commissions et associations intercommunales	23
3.5 DICASTÈRE DE DENISE RUDAZ	24
3.5.1 Finances	24
3.5.2 Comptabilité générale	24
3.5.3 Domaines et bâtiments	25
3.5.4 Commissions et associations intercommunales	25
5. DECISION	25

1. CONSEIL COMMUNAL

1.1 Composition du Conseil communal en 2016

1	Blanchard Philippe
2	Bolay Eric
3	Boquillon Xavier
4	Boundé Tomfeun Eric
5	Caillet Gilbert
6.	Carollo Francesco
7	Chatton Claude
8	Collé Bernard
9	Dassio Sylvianne
10	Deschamps Régine
11	Druon Florence
12	Egger Elfriede
13	Favarger Schmidt Marie- Noëlle
14	Fonta Jean-Pierre
15	Gerig Françoise
16	Geoffroy Bourné Chantal
17	Guex Marie Danièle
18	Heinzelmann Natascha
19	Hess Alain-Félix
20	Jacquinod Jean Louis
21	Kaltenrieder Jean-Pierre
22	Keller Jean-Marc
23	Lemme Dominique
24	Levy Johanna
25	Levy Daniel
26	Martinez Castro Maria del Rosario
27	Mir Arcadio
28	Monney Jill
29	Monney Caitlin
30	Nassisi Fabrizio
31	Neumann Catherine
32	Polydor Marc
33	Qaqaya Hassan
34	Reynisdottir Kristin
35	Stettler François
36	Studer Hugo
37	Tschopp Virginia
38	Van Gelder Michèle
39	Weil Arnaud
40	Wermuth Keyaerts Nicole

Bureau du Conseil communal

Caillet Gilbert, Président
Chatton Claude, 1^{er} Vice-président
Tschopp Virginia, 2^{ème} Vice-président
Gerig Françoise, Scrutatrice
Egger Elfriede, Scrutatrice
Dassio Sylvianne, Scrutatrice-suppléante
Monney Jill, Scrutatrice-suppléante

Secrétaire

Ramseyer Liselotte

Huissier

Randin Marc

1.2 Commissions du Conseil communal en 2016

Commission de gestion

Bolay Eric (Président)
Jacquinod Jean Louis
Kaltenrieder Jean-Pierre
Polydor Marc
Qaqaya Hassan

Commission d'urbanisme

Blanchard Philippe
Dassio Sylvianne
Hess Alain-Félix (Président)
Jacquinod Jean Louis
Monney Caitlin

Commission de recours

Gerig Françoise
Hess Alain-Félix
Jacquinod Jean Louis (Président)

Commission des finances

Blanchard Philippe
Keller Jean-Marc
Mir Arcadio (Président)
Weil Arnaud
Wermuth Keyaerts Nicole

Commission culturelle

Druon Florence
Egger Elfriede
Heinzelmann Natascha
Keller Jean-Marc
Weil Arnaud (Président)

Commission énergétique

Carollo Francesco
Collé Bernard (Président)
Levy Daniel
Neumann Catherine
Tschopp Virginia

1.3 Délégations du Conseil communal en 2016

Délégués aux SITSE

Chatton Claude
Levy Daniel
Mir Arcadio
Neumann Catherine
Boquillon Xavier (suppléant)
Kaltenrieder Jean-Pierre (suppléant)

Délégués au Conseil Régional

Weil Arnaud
Martinez Castro Maria del Rosario (suppléante)

Délégués au Conseil d'administration de COMITA SA

Nassisi Fabrizio

Délégués à l'ASCOT

Guex Marie Danièle
Heinzelmann Natascha
Levy Johanna
van Gelder Michèle
Martinez Castro Maria del Rosario (suppléante)
Favarger Schmidt Marie-Noëlle (suppléante)

Délégués à l'AJET

Favarger Schmidt Marie-Noëlle
Guex Marie Danièle
Lemme Dominique
Blanchard Philippe (suppléant)
Neumann Catherine (suppléante)

1.4 Séances du Conseil communal

Durant l'année 2016, le Conseil communal s'est réuni 6 fois en séance, le lundi 7 mars 2016, le lundi 23 mai 2016, le lundi 20 juin 2016, le lundi 26 septembre 2016, le lundi 31 octobre 2016 et le lundi 12 décembre 2016.

La sortie du Conseil communal a eu lieu le 4 juin 2016.

1.5 Préavis de la Municipalité au Conseil communal en 2016

N°	Objet	Décision
73	Demande de crédit de 209'000 CHF pour l'assainissement du chauffage du Centre du village	Accepté à la majorité le 07.03.2016
74	Demande de crédit de 200'000 CHF pour la réfection des places de jeux de la route des Pralets et du chemin des Cerisiers	Accepté à l'unanimité le 23.05.2016
75	Adoption de la taxe annuelle d'épuration 2016	Accepté à l'unanimité le 07.03.2016
76	Comptes communaux pour l'année 2015	Accepté à l'unanimité le 20.06.2016
77	Rapport de gestion pour l'année 2015	Accepté à l'unanimité le 20.06.2016
1	Octroi de diverses autorisations générales	Accepté à l'unanimité le 26.09.2016
2	Demande de crédit de 62'000 CHF pour la rénovation de l'appartement n° 5 au château de Tannay	Accepté à l'unanimité le 26.06.2016
3	Demande de crédit d'investissement de 1'116'000 CHF TTC pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse (RC1 B-P) entre Mies, Tannay, Coppet et Founex (1 ^{ère} étape)	Accepté à la majorité le 31.10.2016
4	Arrêté d'imposition pour l'année 2017	Accepté à l'unanimité le 31.10.2016
5	Adoption de la taxe annuelle d'épuration 2017	Accepté à l'unanimité le 12.12.2016
6	Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements, législature 2016-2021	Accepté à l'unanimité le 12.12.2016
7	Demande de crédit de 134'000 CHF TTC pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDISTS)	Accepté à l'unanimité le 12.12.2016
8	Budget 2017	Accepté à l'unanimité le 12.12.2016

1.6 Résultats des différents scrutins au cours de 2016

Votation communale du 28 février 2016 :

Inscrits : 932

1. Election du conseil communal (1^{er} tour)

Participation totale : 49.14%

458 bulletins rentrés

Votation fédérale du 28 février 2016 :

Inscrits : 772

1. Initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »

Participation totale : 67.87 %

Oui : 239 **Non : 273**

2. Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »

Participation totale : 64.87 %

Oui : 153 **Non : 367**

3. Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

Participation totale : 68.13%

Oui : 159 **Non : 352**

4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)

Participation totale : 68.26%

Oui : 283 Non : 237

Votation cantonale du 20 mars 2016 :

Inscrits : 772

1. Référendum sur le volet vaudois de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Participation totale : 39.64 %

Oui : 284 Non : 20

Votation fédérale du 5 juin 2016 :

Inscrits : 770

1. Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »

Participation totale : 56.49 %

Oui : 95 **Non : 329**

2. Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »

Participation totale : 56.49 %

Oui : 75 **Non : 355**

3. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »

Participation totale : 55.84 %

Oui : 79 **Non : 341**

4. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Participation totale : 56.36 %

Oui : 401 Non : 29

5. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)

Participation totale : 56.49 %

Oui : 324 Non : 99

Votation fédérale du 25 septembre 2016

Inscrits : 777

1. Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »

Participation totale : 53.93 %

Oui : 140 **Non : 277**

2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVS plus : pour une AVS forte »

Participation totale : 53.93 %

Oui : 139 **Non : 276**

3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)

Participation totale : 53.93 %

Oui : 320 Non : 87

Votation fédérale du 27 novembre 2016

Inscrits : 783

1. Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « sortir du nucléaire ») »

Participation totale : 57.34 %

Oui : 195 **Non : 253**

2. MUNICIPALITE

2.1 Les membres de la Municipalité en 2016

Répartition des dicastères

Municipal	Dicastères	Associations intercommunales
Serge Schmidt Syndic	Administration générale Personnel communal Naturalisations Affaires sociales Affaires militaires Relations extérieures et communications Gestion de la salle communale	Membre : Ass. Syndics de Terre Sainte Membre : Ass. Syndics du district Membre : Comité de direction ARAS Président : Commission culturelle de Terre Sainte Représentant des actions : COMITA SA Représentant des actions : ARSCO SA Délégué : Conseil intercommunal Conseil Régional
Guy van Gelder Vice-syndic	Routes et éclairages publics Espaces verts Port, rive et camping Police et sécurité Informatique Tourisme Transports Cimetière et Colombarium	Délégué : Nyon Région Tourisme Membre : Commission Police et Sécurité de TS
Nathan Finkelstein Municipal	Gestion des déchets Aménagement du territoire Développement durable (concept énergétique) Agriculture et environnement Cours d'eau Protection civile	Membre : Comité de direction SITSE Délégué : SADEC SA Délégué : Compostière TS Délégué : STEP Mies-Tannay Délégué : SDISTS Délégué : ORPC (protection civile) Membre : CIAT Terre Sainte Délégué : AdCV

Pulver Piccot Ninon Municipale dès le 01.07.16	Ecoles Sports et Jeunesse Affaires culturelles	Délégué : Tennis Club Mies Tannay Délégué : Clinique dentaire Délégué : Conseil intercommunal ARAS Membre : Comité de direction ASCOT Membre : Comité de direction AJET Membre : Conseil d'administration ARSCO SA Membre : Conseil d'administration COMITA SA Membre : Commission des sports de Terre Sainte
Rudaz Denise Municipale dès le 01.07.16	Finances Impôts et taxes Constructions Bâtiments communaux et gérance	Délégué : Conseil intercommunal ASCOT Délégué : Conseil intercommunal SITSE Délégué : Conseil intercommunal AJET Délégué : STI – Service technique intercommunal Délégué : Régie des Eglises
Wüst Maurus Municipal jusqu'au 30.06.16	Finance Comptabilité générale Impôts et taxes Naturalisations Affaires sociales	

2.2 Séances de la Municipalité

Durant l'année 2016, la Municipalité s'est réunie 43 fois en séance ordinaire, d'une durée moyenne de 2 h. 30 à 3 h.

2.3 Commissions municipales

Commission des naturalisations

Schmidt Serge (repr. de la Municipalité)
Bouende Tomfeun Eric
Druon Florence
Egger Elfriede
Monney Caitlin

Commission de salubrité (commission obligatoire)

Rudaz Denise
Genoud Thierry (STI)

3. GESTION COMMUNALE

3.1 *Dicastère de Serge Schmidt*

3.1.1 Administration générale

L'année 2016 a été l'année d'une importante transition puisque marquée par la fin d'une législature et le début, au premier juillet, d'une nouvelle période de cinq ans (2016-2021). Les élections du 28 février ont ainsi vu l'arrivée à la Municipalité de deux nouvelles personnalités, Mesdames Ninon Pulver-Piccot et Denise Rudaz, ainsi que le départ de notre Municipal des finances Monsieur Maurus Wüst. Les nouvelles élues ont rejoint les Municipaux sortants et réélus, Messieurs Nathan Finkelstein et Guy van Gelder.

Ces changements ont évidemment généré un surcroît de travail pour nos employés, à la fois pour préparer ces élections, mais également pour soutenir les nouvelles venues appelées très rapidement à se familiariser avec l'essentiel de leur nouveau dicastère. Néanmoins, sous le contrôle du Syndic, nos employés ont assuré à la pleine satisfaction de la Municipalité, toutes les tâches qui leurs incombent.

Pour ce qui a trait aux tâches spécifiquement administratives, le Syndic dirige et assiste le personnel, en collaboration avec les Municipaux ainsi qu'avec la Secrétaire communale, dans l'accomplissement de son travail dans les domaines suivants :

- Gestion du courrier entrant et sortant de la Municipalité
- Traitement des appels téléphoniques
- Rédaction des procès-verbaux de diverses séances
- Tenue du registre civique et travaux relatifs aux votations/élections
- Contrôle des habitants et du bureau des étrangers
- Tenue de la comptabilité, gestion de la trésorerie et de la facturation
- Etablissement de statistiques
- Suivi des dossiers de naturalisation
- Gestion des registres des entreprises, des citernes et des chiens
- Gestion administrative du port, du parking Bénuyer et du camping ainsi que des bâtiments communaux en collaboration avec la régie
- Gestion des locations de la salle communale et suivi de l'organisation de manifestations communales
- Gestion des abonnements CFF
- Gestion du site Internet et soutien à la réalisation du Tannayroli

Le 7 décembre 2016, Monsieur le Préfet Jean-Pierre Deriaz a procédé à Tannay à la traditionnelle visite annuelle au cours de laquelle il a effectué les contrôles habituels des registres et des actes usuellement soumis à son visa. Il a rencontré à cette occasion l'ensemble de la Municipalité ainsi que la secrétaire municipale et la boursière et également le Président du conseil communal et sa secrétaire. Monsieur le Préfet a relevé la parfaite tenue de l'ensemble de nos dossiers et le bon esprit dans lequel travaillaient notre Municipalité et notre administration.

Le 30 septembre 2016, Madame Sophie Kilchherr, secrétaire municipale adjointe, a donné sa démission souhaitant se consacrer à d'autres activités. Après avoir analysé une cinquantaine d'offres pour ce poste devenu vacant, la Municipalité a fait le choix d'engager pour le 1^{er} janvier 2017 Madame Ariane Katzarkoff, anciennement en charge de l'Office de poste de Mies-Tannay.

Contrôle des habitants

En 2016, notre service du contrôle des habitants a délivré :

- 53 cartes d'identité,
- 206 permis de séjour et d'établissement pour les ressortissants étrangers,
- 721 avis de mutation, transmis aux communes et offices concernés.

Quelques statistiques :

	Suisses	Etrangers	Total
Population au 31.12.2015	992	627	1609
Arrivées 2016	38	86	124
Départs 2016	72	101	173
Naissances 2016	3	5	8
Décès 2016	2	2	4
Population au 31.12.2016	959	605	1564

Le dernier rôle électoral édité en 2016 pour des élections fédérales comptait 783 électeurs.

Gestion de la salle communale

Durant l'année 2016, notre grande salle a été occupée à 43 reprises, dont treize fois pour des événements privés dont la location a rapporté 9'600 CHF.

Elle a par ailleurs été gratuitement mise à disposition du Conservatoire de Musique de Terre Sainte (comme la loi sur les écoles de musique nous en fait l'obligation) ainsi qu'à diverses associations (l'Amicale de Tannay, les Variations Musicales de Tannay, l'école et l'UAPE, les camps de sport d'été, etc.).

3.1.2 Personnel communal

Le personnel communal suivant œuvrait au sein de notre Commune pendant l'année 2016 :

Administration communale

Catherine Gandolfi

Secrétaire municipale

Taux d'activité : 85 %

Coordination du bureau, procès-verbaux des séances de Municipalité, correspondance générale, registre civique (rôle des électeurs) et votations, gestion des routes, classement, soutien à la police des constructions et soutien du secrétariat du Conseil communal.

Sophie Kilchherr

Secrétaire municipale adjointe

Taux d'activité : 90 %

Gestion des bâtiments communaux avec la Régie, police des constructions, location de la salle communale, gestion des manifestations culturelles et sociales, gestion de la caisse, abattages d'arbres, registre des bâtiments, registre des citernes, sentences municipales, rapport de gestion et tableau de répartition des responsabilités.

Solange Muraca

Boursière communale

Taux d'activité : 60 %

Comptabilité générale, salaires, ressources humaines, assurances personnel, gestion des comptes liquidités, factures fournisseurs, trésorerie, cycle comptable annuel, taxes de séjours nuitées, statistiques et analyses et gestion des contentieux.

Tamara Blanchoud

Gestion du port et des taxes, gestion du camping et des taxes,

Collaboratrice administrative Taux d'activité : 90 %	informations et tous-ménages, assurances choses, déchets et taxes, encaissements débiteurs, cartes CFF, site Internet, Tannayroli, informatique, téléphone et économat.
Anne-Isabelle Ramseyer Préposée au : Contrôle des habitants Bureau des étrangers Taux d'activité : 50 %	Contrôle des habitants, bureau des étrangers, frontaliers, naturalisations, registre des chiens, clés, registre commerce et entreprises, contrôle des signatures initiatives et référendums, cimetièrre et décès, objets trouvés et taxes résidences secondaires.
<u>Activités « techniques »</u>	
Carlos Pereira Agent d'exploitation Taux d'activité : 100 %	Routes, entretien des machines et conciergerie du bâtiment du Centre du Village.
Marc Randin Agent d'exploitation Taux d'activité : 100 %	Espaces verts, rapports relatifs aux demandes d'abattages d'arbres et conciergerie des bâtiments du Château.
Yves Deferne Agent d'exploitation Taux d'activité : 100 %	Routes, port, camping et conciergerie du bâtiment de l'école.
<u>Service de nettoyage</u>	
Suzanne Yapa 594.50 heures durant 2016, en moyenne par semaine environ 11heures.	Nettoyage du bâtiment du Centre du village et de l'école.
<u>Personnel auxiliaire</u>	
Jean-Louis Mermet-Burnet Jusqu'au 31.06.15 298 heures, en moyenne par semaine environ 11 heures	Gestion de la déchèterie les lundis, mercredis, vendredis et samedis durant la saison estivale, et les mercredis, vendredis et samedis durant la saison hivernale.
<u>Stagiaires</u>	
Kyle Grebert Employée à 100 % du 11.07 au 15.07.2016.	Stagiaire d'été pour divers travaux en collaboration avec les employés techniques.
Adelia Gschwend Employé à 100 % du 25.07 au 29.07.2016.	Stagiaire d'été pour divers travaux en collaboration avec les employés techniques.

Mandataires indépendants

Pro Archives Conseils	Gestion périodique des archives communales.
Vincent Guillot	
André Grimm	Gestion du camping et du port de mai à octobre.

3.1.3 Naturalisations

Décider d'une naturalisation est de la compétence de la Municipalité. Une commission composée de 4 membres du Conseil communal et présidée par le Syndic reçoit les candidats et formule ensuite ses conclusions et avis à l'intention de la Municipalité qui statue.

Cette commission conjointe de naturalisation s'est réunie à 5 reprises en 2016 pour des entretiens de demande de naturalisation ordinaire avec 16 candidats.

14 dossiers ont été transmis à la Municipalité avec préavis favorable et envoyés au Canton. 2 dossiers ont été suspendus, la commission estimant que la préparation de ces candidats n'était pas suffisante (lesquels seront convoqués ultérieurement pour un nouvel entretien).

5 demandes de naturalisations dites « facilitées » ont été présentées en séance de Municipalité sans que les candidats aient besoin de passer devant la Commission. La Municipalité a donné un préavis favorable à ces 5 dossiers.

15 demandes de naturalisation ordinaire et 6 demandes de naturalisation facilitée ont été acceptées par le Canton et la Confédération et ont ainsi abouti.

3.1.4 Affaires sociales

Aînés

Chaque année à l'automne, la Municipalité invite nos aînés à une ballade qui les a conduits le 21 septembre à Vevey, avec une passionnante visite le matin du musée Chaplin puis l'après-midi du château de Chillon. Par ailleurs, le traditionnel repas de Noël de nos séniors s'est tenu le 15 décembre à la salle communale, avec à nouveau une très belle prestation musicale des enfants de notre école.

3.1.5 Affaires militaires

Rien de spécial à signaler.

3.1.6 Relations extérieures et communications

Le Syndic représente la commune au sein de l'assemblée des Syndics de Terre Sainte, de l'assemblée des Syndics du district, du Conseil régional et de diverses associations intercommunales (voir ci-dessous). Il a également été appelé à répondre à plusieurs reprises aux sollicitations des journalistes de la Côte, de NRTV et de 24 Heures.

3.1.7 Commissions et associations intercommunales

Syndics de Terre Sainte

Les syndics de Terre Sainte se sont réunis en assemblée à quatre reprises, durant cette année (la séance qui se tient à chaque fois dans une commune différente est présidée par le Syndic du lieu où elle se tient).

Pour 2016 les syndics se sont réunis le 2 mars à Chavannes-des-Bois, le 11 mai à Commugny, le 31 août à Coppet et le 19 octobre à Crans-près-Céligny.

Le but de ces rencontres est de partager les informations et les points de vue sur des sujets d'intérêts généraux et si possible d'harmoniser quelque peu nos pratiques en Terre Sainte.

Lors de ces séances, les thèmes suivants ont été, notamment, abordés :

- Les forages en Terre Sainte
- Les évènements relatifs à la célébration des 250 ans de la naissance de Mme de Staël
- Les projets d'appartements protégés dans la région
- Le centre de jeunes et de loisirs de Terre Sainte
- La gestion des déchets compostables
- La préparation de la nouvelle législature
- La circulation en Terre Sainte
- La patinoire de Terre Sainte
- L'harmonisation des règlements de police communale
- Le projet de piscine-patinoire à Coppet
- Les cartes CFF
- L'avenir du Théâtre de Terre Sainte
- Les problèmes d'insécurité et la réouverture d'un poste de gendarmerie à Coppet
- La requalification de la RC1a
- Gestion du Pot commun

Syndics du district

Sous l'égide de la Préfecture, les Syndics du district se sont réunis en assemblée à 4 reprises durant cette année 2016 : le 10 mars à Arzier-le-Muids, le 30 juin à Coppet, le 15 septembre à Gland et le 24 novembre à Perroy.

Durant ces séances, divers sujets d'intérêt commun ont été évoqués, dont en autres :

- L'accueil des migrants
- Le programme Easyvote
- Le financement de la gestion des déchets
- Les comptes communaux
- La mise en place de la nouvelle législature
- La révision de la LATC
- La responsabilité des communes en matière de police du commerce

Commission culturelle de Terre Sainte

Votre Syndic préside la Commission culturelle de Terre Sainte, laquelle s'est donné pour tâche de centraliser les projets de demandes de subsides, dans le domaine culturel, qui sont présentées à nos 9 communes, de les étudier et de proposer, dans le cadre du Pot commun et dans les limites de son budget, les montants à allouer.

En 2016, la commission s'est réunie à 5 reprises, soit les 17 février, 20 avril, 8 juin, 28 septembre et 30 novembre, à chaque fois à Tannay.

Elle a ainsi accordé, notamment, son soutien financier aux activités suivantes : l'Harmonie de Terre Sainte, le Théâtre de Terre Sainte, les Variations Musicales de Tannay, l'Ensemble vocal de Terre Sainte, les Concerts « Musique à l'Eglise » à Coppet, la Revue de fin de législature, le Conservatoire de Musique de Terre Sainte, la Guinguette d'automne à Mies, les Rencontres de Coppet et le Festival « Autour de Mme de Staël ».

COMITA SA

Le Syndic représente la commune actionnaire à la société COMITA SA qui groupe Commugny, Mies et Tannay. En 2016, l'assemblée générale s'est tenue à Commugny le 1^{er} septembre au cours de laquelle les actionnaires ont confirmé la décision de dissoudre et de liquider la société.

En conséquence de quoi, des dividendes ont été payés aux trois communes le 29 septembre 2016.

200'000 CHF ont ainsi été versés à la commune de Mies pour participer au financement d'un projet de skate-park, 200'000 CHF à la commune de Commugny pour l'aménagement de sa zone de sport et de loisirs et 200'000 CHF à la commune de Tannay afin de financer le réaménagement d'espaces de jeux publics.

Délégué au Conseil régional

Le Syndic ainsi que le délégué du Conseil communal ont participé à quatre reprises en 2016 aux séances du Conseil intercommunal du Conseil régional : le 7 avril à Genolier, le 16 juin à Marchissy, le 22 septembre à Burtigny et le 14 décembre à Coppet.

Le Conseil a adopté divers crédits : pour le financement du réseau agro-écologique Cœur de la Côte, pour le corridor biologique Lac-Pied du Jura, pour la participation au Grand Genève, pour divers aménagements routiers, pour renforcer l'offre de transports publics nocturnes, pour une contribution à des travaux ferroviaires sur la plateforme d'Eysins et pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.

Le Conseil a également adopté le 16 juin la révision des statuts du Conseil Régional.

Représentant des actions Arsco SA

Le Syndic représente sa commune comme actionnaire au sein d'Arsco SA alors que la Municipale en charge des écoles, Mme Ninon Pulver Piccot en est avec ses collègues des autres communes de Terre Sainte l'une des administratrices.

L'activité de la société a été importante et diversifiée en 2016 (voir à ce propos le rapport de Mme Pulver Piccot) et l'assemblée des actionnaires a pu constater que les comptes avaient été bien maîtrisés par rapport au budget.

3.2 Dicastère de Guy van Gelder

3.2.1 Eclairages et routes

RC1

Le Conseil Communal du 31 octobre 2016 a approuvé le préavis n° 3 relatif à la réhabilitation de la Route Suisse (RC1) allant de Mies à Founex en passant par Tannay et Coppet. Sur le territoire de Tannay, le projet comprendra la construction de deux giratoires, l'un au niveau du port et l'autre au carrefour de la route Duvillard et de la route Suisse. Une piste cyclable plus sûre sera créée, la route sera éclairée sur toute sa longueur, des îlots pour faciliter la traversée des piétons seront réalisés et un revêtement réduisant le niveau de bruit sera posé. L'investissement pour Tannay s'élève à 1'116'000 CHF, duquel on pourra déduire 153'000 CHF de subventions de la Confédération après les travaux. Le coût total du projet, financé à 85% par la Confédération, le Canton et la Région, s'élève à 26'322'000 CHF. Le projet doit encore être approuvé par les Conseils Communaux des autres communes concernées avant de pouvoir passer à sa réalisation. Les travaux pourraient commencer à l'automne 2017.

RC3d

Après de nombreux contacts avec les représentants du Canton, celui-ci a accepté la demande de la Municipalité de réduire à 60 km/h la RC3d (route qui part du giratoire sur la route de Saint-Cergue en direction de Chavannes-des-Bois). La demande concernait la partie de la route étroite et en mauvais état allant du giratoire jusqu'à son élargissement, 100 mètres après la nouvelle déchèterie intercommunale. Cette portion de route était inadaptée à la limite générale de 80 km/h en raison de son mauvais état et du trafic supplémentaire attendu par l'ouverture de la nouvelle déchèterie. La Municipalité réitère également

auprès du Canton ses demandes pour que la route soit élargie car elle n'est plus adaptée à la circulation toujours en augmentation des bus, camions et voitures.

Eclairages publics

Rien de spécial à signaler

3.2.2 Espaces verts

La petite place ronde dans le parc du château, à mi-chemin entre le château et la gare, a été réaménagée début 2016 avec l'installation de quatre bancs et la plantation de platanes bas et formés pour donner de l'ombre d'ici quelques années.

Le Conseil Communal du 23 mai 2016 a approuvé le préavis n° 74 pour un investissement de 209'255 CHF relatif à la réfection des places de jeux de la route des Pralets et du chemin des Cerisiers. En effet les places de jeux étaient vétustes et n'étaient plus conformes aux normes de sécurité. Les travaux ont débuté le 11 juillet 2016 pour une durée de deux mois et les places de jeux ont été ouvertes au public à partir de la mi-septembre 2016. Le coût final s'élève à 211'624 CHF couvert par la liquidation de la société Comita SA dont les fonds doivent être consacrés à des installations pour des activités de loisirs pour la jeunesse.

3.2.3 Port et Camping

Un état des lieux du port, en particulier concernant les questions de sécurité, a été effectué par le Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et les résultats ont été rendus début 2016. Ils montrent « qu'il n'y a pas de danger inhabituel ou anormalement élevé qui nécessiterait immédiatement des travaux de génie civil importants de sécurisation ». Cependant, divers travaux ont été effectués pour améliorer la sécurité comme la pose d'échelles de secours et la pose de barrières de sécurité. La terrasse de la buvette a été sécurisée pour supprimer les accès sans protection au lac.

L'abaissement exceptionnel des eaux du lac effectué les années bissextiles a permis de constater une forte érosion en dessous de la terrasse de la buvette et sous la structure en béton côté Jura, dégageant des espaces allant jusqu'à 90 cm de profondeur. Une entreprise spécialisée dans les travaux lacustres a été mandatée et a effectué les travaux de renforcement nécessaires. Du béton a été coulé afin de renforcer ces espaces et arrêter le travail de sape du lac.

Les corps-morts des dix places d'amarrages au large devaient être remplacés après le constat fait en 2015 d'usure marquée de l'ensemble de la structure. Avant de commander des travaux de remplacement, la Commune de Tannay a demandé au Canton de se positionner sur la question du maintien autorisé ou non des corps morts au large du port. La question est importante car les travaux de renforcement ne seraient faits que si les corps morts peuvent être maintenus pendant plusieurs années encore. Une réponse positive est venue du Canton avec la garantie de pouvoir maintenir les corps-morts au moins jusqu'à la fin de la législature. Les travaux de remplacements ont été effectués en avril 2016.

Le réengagement saisonnier d'un responsable du camping-garde-port permet de correctement accueillir les campeurs de passage, ceci en collaboration avec la tenancière de la Buvette de la Plage.

3.2.4 Transports

Les travaux d'infrastructures se poursuivent aux gares de Mies et de Chambésy mais accusent six mois de retard par rapport au planning initial. En conséquence la fréquence du train au quart d'heure aux heures de pointe sera opérationnelle dès juin 2018 à la gare de Tannay au lieu de décembre 2017 initialement prévu. A partir de décembre 2018, l'offre au quart d'heure sera effective toute la journée. Il s'agit d'une avancée importante pour notre village et qui proposera une alternative attrayante à l'usage des voitures privées pour les déplacements, particulièrement en direction de Genève.

3.2.5 Police et taxes de séjours

Tannay et d'autres communes de Terre Sainte collaborent étroitement avec la gendarmerie et les agences de sécurité privées afin d'arriver à un niveau de sécurité qui corresponde aux exigences et aux besoins de nos habitants. Les statistiques criminelles de notre région montre une baisse très significative des vols par effraction à Tannay. Elle passe de 24 en 2015 à 10 en 2016. Pour rappel le nombre de vols par effraction à

Tannay était de 63 en 2014. Ce bon résultat est attribué à une augmentation des contrôles à la frontière et à une plus grande visibilité des forces de police et de gendarmerie ainsi que de la compagnie de sécurité privée SDS. Il faut également noter une très bonne collaboration entre les différentes forces de l'ordre, gendarmerie, gardes-frontières, police des CFF, SDS, ainsi que la police de Versoix et celle de France voisine.

Après avoir fermé le poste fixe de gendarmerie à Coppet en 2014, un changement de politique est intervenu depuis et un nouveau poste fixe de la gendarmerie a été ouvert le 3 octobre 2016 à la gare de Coppet renforçant la présence de la gendarmerie dans notre région à quoi s'ajoutent les patrouilles mobiles de la gendarmerie qui ont aussi intensifié leur présence sur nos routes.

3.2.6 Cimetière et Columbarium

Rien de spécial à signaler.

3.2.7 Tourisme

Rien de spécial à signaler.

3.2.8 Informatique

Rien de spécial à signaler.

3.2.9 Commissions et associations intercommunales

Membre de la Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte

La Commission de Police et Sécurité de Terre Sainte a pour but d'offrir un cadre sécuritaire à l'ensemble des habitants de notre région, en s'appuyant sur le contrat de prestations signé avec la Police cantonale. Des séances régulières sont organisées réunissant les autorités Municipales des communes de Terre Sainte et les différents corps de police et de sécurité (gendarmerie, gardes-frontières, police des CFF, SDS).

3.3 Dicastère de Nathan Finkelstein

3.3.1 Gestion des déchets

La déchèterie intercommunale de Commugny, Tannay et Chavannes-des-Bois a été ouverte à l'exploitation le lundi 4 juillet 2016, précédée le samedi 2 juillet d'une journée portes-ouvertes. La mise en service a connu quelques petits problèmes notamment au niveau de la puissance électrique des compacteurs, ce qui devrait être résolu au courant de l'année 2017 durant laquelle la couche finale du revêtement bitumineux sera en principe posée. La déchèterie offre en moyenne 39 heures d'ouverture par semaine et reprend plus de 40 catégories de déchets urbains.

Avec la fermeture de notre déchèterie communale le 2 juillet notre Municipalité a pris congé de notre employé communal qui a été engagé de suite par la nouvelle déchèterie intercommunale.

Etant donné le changement de déchèterie au milieu de l'année, l'analyse annuelle des quantités et coûts des déchets est à la fois un peu compliquée et sans grand intérêt car à présent nos déchets valorisés sont mutualisés avec nos 2 communes partenaires. Nous devons donc établir une nouvelle référence historique qui intègre les habitudes des 3 communes. En effet, une analyse doit pouvoir être effectuée sur une année entière pour les 3 communes, en particulier s'agissant du ramassage des déchets verts en raison des variations saisonnières. 2017 sera donc l'année-test pour procéder à une analyse valable de nos déchets.

Les coûts de la gestion des déchets urbains (collecte, transport et élimination) doivent être entièrement couverts par les taxes : forfaitaire et à la quantité. Ce n'est pas encore le cas à Tannay, comme le démontre le tableau ci-dessous, mais avec la création de la déchèterie intercommunale nous avons 3 ans pour y arriver.

Le montant de la taxe forfaitaire pour 2018 sera basé sur une analyse de 12 mois afin d'avoir un équilibre entre les coûts et les taxes.

Nous avons atteint l'objectif cantonal de recycler 57% de nos déchets urbains. Tannay en est déjà à 61%. Par contre, nous n'atteignons pas encore l'objectif de financer les 40% du coût total de la gestion des déchets urbains par la taxe à la quantité. Nous en sommes à 29% pour 2016.

Les valeurs pour 2016 découlent d'un mélange de 6 mois d'utilisation de notre déchèterie et de 6 mois d'utilisation de la déchèterie intercommunale et ne sont peut-être pas pertinentes.

Type de déchets	Tannay 2014 (1'633)	Vaud 2014	Tannay 2015 (1'608)	Vaud 2015	Tannay 2016 (1'630)	Vaud 2016
Déchets incinérés* (kg/hab)	159	181	165	177	170	
Déchets valorisés (kg/hab)	324	244	318	233	271	
Total (kg/hab)	484	425	483	410	441	
Valorisables/Total (poids)	67%	58%	66%	57%	61%	
Taxes/Coût total (CHF)	90%		93%		94%	
Taxe quantité/Coût total (CHF)	35%		34%		29%	
Taxe quantité/Coût incinérés (CHF)	80%		76%		73%	

* Ordures + encombrants ; + plastique et bois à partir de 2016

Activités :

- Elaboration, en collaboration avec l'Administration, du calendrier et des directives tous-ménages concernant la gestion des déchets pour 2016
- Surveillance du conditionnement des ordures ménagères par des contrôles lors des collectes
- Analyse du financement de la gestion des déchets afin de répondre aux exigences cantonales
- Récolte des données demandées dans le cadre des statistiques cantonales des déchets
- De nombreuses séances avec les Municipaux de Commugny et de Chavannes-des-Bois concernant les soumissions de marché public (bennes, transports, élimination, etc.) pour la nouvelle déchèterie

3.3.2 Réseaux des collecteurs des eaux (météorologiques et usées)

Transfert des collecteurs communaux aux SITSE

- Tous les travaux à court et moyen termes pour nos réseaux de collecteurs définis dans notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) ont été terminés.
- A présent les SITSE sont responsables pour le cycle complet de l'eau dans notre commune : conduites et fourniture de l'eau potable, collecteurs des eaux météorologiques, collecteurs et l'épuration des eaux usées.
- Les SITSE gèrent également le contrôle des raccordements des constructions et encaissent directement les taxes qui y sont associées.

Activités :

- Surveillance les travaux de mise à jour de nos collecteurs et coordination technique.

3.3.3 Aménagement du territoire

Projet du développement de la zone lacustre de Tannay-Mies

- Suite au refus du projet « PPA du Torry » le 8 mars 2015 il était tout à fait compréhensible que la Municipalité de Tannay ne souhaitait pas réviser un projet d'une telle envergure en fin de législature.

- Afin d'éviter de perdre plus d'une année en attendant les équipes de la nouvelle législature, j'ai proposé de créer un petit groupe de réflexion composé de 4 Tannayrolis et de 4 Myarolans. Malheureusement nous avons perdu un membre très apprécié de ce groupe, Monsieur Claude Figeat, qui est décédé le 11 octobre 2016.
- Ce groupe ad hoc, bien que constitué de Municipaux et de Conseillers communaux, n'a ni un pouvoir décisionnel ni un budget de la part des communes.
- En plus de la taille du port, ce groupe a choisi de traiter les sujets suivants :
 - Les moyens de solliciter et d'intégrer les avis et suggestions des habitants pour le développement de cette zone lacustre
 - Les activités à inclure dans cette zone
 - La disposition géographique de ces activités
 - Le financement des constructions
 - L'intégration avec le projet d'aménagement de la Route Suisse (RC1)
- Le groupe compte présenter ses réflexions à l'ensemble des Municipalités de Mies et Tannay début 2017. Il incombera aux deux Municipalités de décider de la suite à donner à nos idées.

Activités aménagement du territoire

- Notre conseiller architecte-urbaniste a apporté une aide précieuse dans le traitement de plusieurs dossiers « compliqués ».
- Participation à plusieurs séances relatives à la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 suite à la mise en vigueur de la 1^{ère} révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire et ses répercussions.
- Certaines des demandes des communes ont été incorporées dans cette adaptation, notamment la modification de l'année de référence de 2008 à 2014.

3.3.4 Police des constructions

Activités :

- Analyse, avec notre administration et bureau technique, de la conformité des dossiers de demande de permis de construire déposés avant de les faire avaliser par la Municipalité et de les mettre à l'enquête. Durant l'année 2016, 28 dossiers ont été traités, soit : 6 permis de construire délivrés, 12 permis de « dispensé d'enquête », dont principalement des demandes pour des installations de panneaux solaires et 10 autorisations municipales. Lors des enquêtes publiques une opposition a été déposée cette année.
- Contrôle et suivi de l'évolution des chantiers en cours et participation au contrôle et à la délivrance de 16 permis d'habiter avec le Service Technique Intercommunal (STI).
- Mise à jour des procédures des demandes de permis de construire suite au transfert de nos réseaux de collecteurs des eaux usées et eaux claires ainsi que l'encaissement directement par les SITSE des taxes de raccordement.

3.3.5 Cadastre et SIT

Aucune activité particulière n'est à mentionner pour 2016 à part une mise à jour annuelle de la base de données communale.

3.3.6 Service de Défense Incendie et de Secours – Terre Sainte (SDIS-TS)

Les habitants de Terre Sainte sont rassurés de savoir que leur service de défense incendie intervient rapidement aux appels d'urgence entre autres pour les incendies, sauvetages ou inondations. Le SDIS-TS est une entente intercommunale de 8 communes. Sa gestion est assurée par la Commission intercommunale du feu composée d'un municipal de chaque commune membre.

Tous volontaires, la soixantaine de membres du SDIS-TS sont des hommes et des femmes admis dès 18 ans. Ils exercent une activité, qu'ils soient étudiant, salarié ou indépendant, et consacrent chaque mois plusieurs

heures à leur formation de sapeur-pompier et aux interventions. Les permanences sont assurées de jour comme de nuit. Le week-end, un groupe de 4 personnes assure tous les départs en alarme et peut être renforcé par le groupe de piquet selon les besoins. L'entretien du matériel et de la caserne fait également partie de la mission du sapeur-pompier volontaire.

En 2016 il y a eu 76 interventions dont 2 à Tannay. Au total, les pompiers ont consacré 960 heures aux interventions et 1'711 heures à la formation.

Ce service est financé essentiellement par nos impôts et a représenté à peu près 23 francs par habitant en 2016.

3.3.7 Protection civile

L'Organisation régionale de la protection civile (ORPC) a son siège désormais dans le bâtiment des antennes de Prangins (Centre des émetteurs de Prangins). L'ORPC compte 824 astreints et dont les activités incluent : de l'instruction, des interventions en faveur de la collectivité et des interventions en situation d'urgence.

3'415 jours de service ont été consacrés à l'instruction cette année afin d'être préparés pour leurs diverses interventions.

Les soldats de l'ORPC sont visibles lors des grands événements publics où ils gèrent souvent la circulation et veillent à la sécurité de la population. Ils font aussi des interventions un peu moins visibles comme, par exemple, l'abattage d'arbres endommagés par un incendie ou le nettoyage du mur de l'embouchure du canal du Greny.

Heureusement l'ORPC n'a pas dû intervenir en situation d'urgence cette année.

Ce service est financé essentiellement par nos impôts et représente un peu plus de 16 francs par habitant en 2016.

3.3.8 Agriculture / Environnement

Rien à signaler

3.3.9 Concept énergétique

Rien à signaler.

3.3.10 Développement durable

Rien à signaler.

3.3.11 Cours d'eau

Le Garde forestier nous a fourni une synthèse en fin d'année de l'état actuel et les entretiens à prévoir du Torry, du Nant et du Piacet. Ces travaux seront budgétés et effectués en 2017.

3.3.12 Commissions et associations intercommunales

Délégué à la SADEC (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte)

Participation active aux assemblées générales de la SADEC.

Membre à la Commission Intercommunale pour l'Aménagement du Territoire (CIAT)

La CIAT siège tous les mois. Sans pouvoir décisionnel, sa mission est d'échanger des informations et de coordonner les politiques d'aménagement du territoire entre les communes, le Conseil régional et le Canton.

Délégué au COPIL Terre Sainte (Conseil Régional)

Le COPIL, organisme de Coordination avec la région et le Canton, ne s'est pas réuni en 2016.

Délégué à l'Entente intercommunale de la STEP Mies-Tannay

Participation à la séance du conseil administratif de 2016.

Délégué à la Commission intercommunale du Service défense incendie et secours-Terre Sainte (SDIS-TS)

Participation active à plusieurs séances de la Commission consultative du feu dans le cadre de la gestion du service du SDIS-TS.

Délégué à l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC)

Participation active aux séances de l'ORPC.

Le Plan Canicule 2016 a été mis en place en collaboration avec l'Administration communale.

Délégué à l'Association des communes du district de Nyon pour un Service Technique Intercommunal (STI)

Rien à signaler.

Membre du Comité de direction (CoDir) des Sociétés Industrielles de Terre Sainte et environs (SITSE)

Responsable du Comité pour les finances des SITSE. Participation active aux séances du CoDir et du Conseil intercommunal.

Délégué à l'Entente intercommunale de la compostière de Terre Sainte (EICTS)

Participation à l'Assemblée générale.

3.4 Dicastère de Ninon Pulver Piccot

Municipale dès le 01.07.2016

Municipaux jusqu'au 30.06.16 Guy van Gelder (sports et jeunesse)

Serge Schmidt (écoles et transports scolaires)

3.4.1 Ecoles

Responsabilités et tâches des communes

L'école obligatoire concerne les élèves de 4 à 16 ans.

Les communes et l'Etat doivent participer ensemble, dans leurs activités respectives, à améliorer la qualité des apprentissages des élèves.

Selon l'article 27 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), les communes, d'entente avec l'autorité cantonale et les directions d'établissement planifient et mettent à disposition des établissements, les locaux, installations, espaces, équipements et mobiliers nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les communes prennent à leur charge les frais de fonctionnement suivants : la construction, l'entretien, la maintenance et la rénovation des locaux, installations, espaces et équipements mis à dispositions des établissements, le mobilier et le matériel scolaire, les transports scolaires, les indemnités pour frais de repas, les devoirs surveillés et les camps, courses et voyages d'étude (art. 132 LEO).

Selon l'article 63a de la constitution vaudoise, l'état et les communes organisent un accueil préscolaire et parascolaire qui est régi par la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). L'objectif de cette loi est d'assurer la qualité de l'accueil de jour, de tendre à une offre suffisante en place d'accueil dans tout le canton et d'organiser son financement. Selon la LAJE, les collectivités publiques, les partenaires privés, les structures d'accueil collectif et les structures de coordination d'accueil familial de jour peuvent se constituer en réseau. Les 9 communes de Terre Sainte (Bogis-Bossey, Chavannes-des-Bois, Chavannes-de-Bogis, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Founex, Mies, Tannay) se sont constituées en un tel réseau et ce sont les associations intercommunales et entités suivantes qui prennent en charge les responsabilités décrites ci-dessus :

- L'AJET : association intercommunale pour l'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte
- L'ASCOT : Association SCOLAIRE intercommunale de Terre Sainte
- ARSCO SA : société immobilière
- CESCOT : conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte

Un municipal, en général le Municipal en charge des écoles, de chaque commune du réseau de Terre Sainte, fait partie de droit du comité de direction des associations intercommunales susmentionnées, est membre du conseil d'administration d'ARSCO SA ainsi que du CESCOT. Depuis le 1^{er} juillet 2016 Madame Pulver Piccot siège dans les 4 entités susmentionnées.

L'AJET

L'AJET gère le réseau d'accueil de jour des enfants des communes de Terre Sainte. En 2016, le réseau comportait :

- 7 unités d'accueil (UAPE), 401 places
- Pause Déj 3 structures, 72 places
- 20 accueillantes en milieu familial (AMF), 60 places
- La Nursery-garderie des Coppalines, 66 places
- Un centre d'animation de vacances (CAV)
- Un centre de jeunes et de loisirs de Terre Sainte (Baraka)

L'année 2016 fut une année de changement de législature, avec un comité de direction partiellement renouvelé en juillet 2016 et un bureau du conseil intercommunal totalement remanié. Votre municipale a été désignée en tant que vice-présidente de l'AJET. La demande de familles prioritaires a continué d'augmenter en 2016 et le Codir a ouvert 2 Pauses déjeuners supplémentaires (Chavannes-de-Bogis 24 places, Coppet 12 places) en sus de Founex, 36 places en 2016. La fréquentation de la Nursery-garderie des Coppalines est restée stable. Le nombre d'AMF a augmenté de 2 personnes. Le CAV a eu un taux de remplissage de 96%, soit semblable à celui de 2015, ce qui constitue un beau succès. Le centre de jeunes et de loisirs a intégré l'AJET le 1^{er} janvier 2016 et accueille maintenant tous les jeunes de Terre Sainte, soit aussi les 11-15 ans. Le développement de l'accueil préscolaire collectif reste un objectif de l'AJET, notamment l'agrandissement des Coppalines (en étude) et la construction des crèches de Crans-près-Céligny (travaux commencés au printemps 2017, ouverture prévue en août 2018). Au vu du développement de l'AJET et pour garantir un accueil de qualité, le Codir a validé à fin 2016, un nouveau concept organisationnel reposant sur la transversalité des services qui se mettra en place début 2017. Les éléments importants sont la création d'un département RH autonome, la transformation du poste de directrice des UAPE en un poste de responsable pédagogique et qualité pour l'ensemble des structures de l'AJET (tous deux sous l'autorité du directeur, M. Luc Visinand) et la création d'un Bureau d'Information aux Parents (BIP). Au 31 décembre 2016, l'AJET employait 103 collaborateurs et une quinzaine de remplaçants sur appel.

Le comité de direction a siégé à 9 reprises durant l'année 2016, quant au Conseil intercommunal, a 2 reprises. Les 6 préavis présentés, notamment ceux sur les comptes 2015 et le budget 2017, ont tous été acceptés. L'objectif principal de l'AJET en 2017 est d'ouvrir la crèche de Crans-près-Céligny, de participer à la construction de la crèche de Chavannes-des-Bois et de l'agrandissement des Coppalines.

L'ASCOT (association scolaire intercommunale de Terre Sainte)

Cette association intercommunale est chargée de mettre à disposition les locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire jusqu'en 11^{ème} année). Elle gère et finance les activités périscolaires (transports scolaires, restaurants scolaires, les devoirs surveillés, les camps, les sports facultatifs, etc.).

Le conseil intercommunal de l'ASCOT s'est réuni 2 fois en 2016 et le comité de direction 10 fois. Ces séances sont l'occasion d'assurer le suivi des dossiers et de transmettre un certain nombre d'informations soit entre les directeurs des deux établissements scolaires et le Codir soit entre les membres du comité de direction.

L'ASCOT compte une vingtaine d'employés directs (secrétariat, accueillants-surveillants dans les bus et pause de midi, personnel d'animation) et environ 80 employés indirects en rémunérant des employés de l'état qui exercent des activités pour les communes via des conventions et contrats de prestations (personnel encadrant aide aux devoirs, sports scolaires facultatifs, camps, travailleur social de proximité).

Les comptes présentent un solde inférieur au budget 2016 et ont augmenté de 2% par rapport aux comptes 2015.

Travailleur social de proximité

Selon une convention conclue par l'ASCOT et Espace Prévention la Côte, les 9 communes de Terre Sainte bénéficient des interventions de travailleurs sociaux de proximité dont les missions principales sont les suivantes :

- Prévention des comportements à risque chez les jeunes entre 12 et 25 ans
- Assurer une présence régulière sur le terrain
- Favoriser les liens entre les jeunes et le réseau social et communautaire
- Accompagner et orienter les jeunes

En 2016, 483 déplacements ont été effectués dans les communes de l'ASCOT. Durant cette année, la Terre Sainte a été desservie par Johan Baumier à raison de 50%.

ARSCO SA

ARSCO SA est une société immobilière chargée d'acheter des terrains et des bâtiments, de construire et de gérer des bâtiments, des installations et des aménagements d'intérêt public, notamment les écoles.

Elle est propriétaire des collèges des Rojalets et Necker. Ce sont les communes de Terre Sainte qui sont actionnaires d'ARSCO SA, Tannay détenant 88 actions sur 1'000 au total.

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 28 avril 2016. Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé en 2016, suite au changement de législature dans les communes. Votre Municipale est membre du conseil d'administration depuis le 1^{er} juillet 2016 et membre de la commission ressources humaines.

Durant l'année 2016, ARSCO SA a procédé à d'importants travaux d'entretien courant, des collèges des Rojalets et Necker.

Le projet piscine-patinoire, attaqué par des riverains, a fait l'objet d'un arrêt du Tribunal Cantonal, qui sur un des griefs a donné raison aux opposants (manque d'étude acoustique complète pourtant non réclamée par le département cantonal) tout en reconnaissant le caractère d'intérêt public du projet et sa conformité aux prescriptions applicables. Une nouvelle demande a été déposée dans le sens réclamé.

L'objectif d'ARSCO SA reste toujours la construction d'un complexe sportif de qualité pour tous les habitants de Terre Sainte.

Courant 2016, ARSCO SA a finalisé une étude de faisabilité concernant le réseau de chauffage à distance (CAD) visant à créer des synergies entre tous les bâtiments en optimisant le dimensionnement des installations de production de chaleur et en valorisant l'utilisation d'énergies renouvelables présentes sur le site ou à proximité. Un projet de partenariat entre ARSCO SA, les SITSE et la Romande Energie s'est créé en vue de la réalisation et de l'exploitation de ce réseau.

Un projet d'extension du restaurant et de création de classes supplémentaires au collège Necker a été étudié.

ARSCO SA a décidé de se soumettre à un contrôle ordinaire des comptes qui a commencé à se mettre en place et sera finalisé en 2017.

En 2016, ARSCO SA a fait un appel de fonds auprès de l'ASCOT de 5'360'485 CHF (budget 5'792'050 CHF) pour couvrir l'excédent de charges.

Le total des emprunts s'élève à 29'563'000 CHF.

CESCOT

Le Conseil d'Établissement SCOLAIRE de Terre Sainte, composé de 36 membres est un lieu d'échange permettant l'insertion et l'ancrage des établissements scolaires dans la vie locale.

Il s'est réuni à trois reprises en 2016 et a permis un échange constructif entre tous ses représentants sur des sujets concernant la vie sociale (livres à l'école, promotions, etc.).

Le CESCOT est à l'origine du projet LIFT dans l'établissement secondaire qui permet de prévenir les risques de non-insertion dans le monde professionnel en fin de scolarité obligatoire.

3.4.2 Sports

Commission intercommunale des Sports de Terre Sainte

Votre Municipale est membre depuis le 1^{er} juillet 2016.

La commission a siégé à deux reprises en 2016. Rien de particulier à signaler.

Tennis Club de Mies

Les communes de Tannay et Mies ont signé en 2008 une convention avec le Tennis-Club de Mies-Tannay. Mies avait réalisé des installations pour la pratique du tennis sur son territoire et Tannay avait financé pour moitié deux courts de terre battue.

La Municipalité de Tannay ayant renoncé à facturer une location annuelle, lors de sa séance du 21 mars 2016, elle a souhaité se retirer de ladite convention avec effet au 31 décembre 2016.

3.4.3 Affaires culturelles

La commission culturelle a organisé le 22 septembre 2016, un concert de l'Orchestre de Chambre de Genève qui n'a malheureusement pas attiré le nombre espéré de spectateurs malgré un programme de très haut niveau.

3.4.4 Commissions et associations intercommunales

ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon)

Votre Municipale est déléguée au Conseil intercommunal a siégé à la séance du 3 novembre 2016 durant laquelle le budget 2017 a été adopté.

L'ARAS est une association de commune (47 communes du district) dont le but est d'appliquer la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) et le Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

Le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois, les 2 juin et 3 novembre 2016.

Les comptes 2015 et le budget 2017 ont été adoptés à l'unanimité.

Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon

Votre Municipale est déléguée de la Clinique dentaire scolaire depuis juillet 2016.

Deux assemblées générales ont eu lieu en 2016, les 17 mars et 22 septembre 2016. L'une pour approuver les comptes 2015 et l'autre pour l'approbation du budget 2017.

3.5 Dicastère de Denise Rudaz

Municipale dès le 01.07.2016

3.5.1 Finances

Malgré des signes alarmistes concernant l'économie en général, la situation financière de la commune est saine. Cependant, il faut mentionner que 2016 a été une année de transition, tout au moins sur le plan des finances, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu d'investissements majeurs. Tous les investissements réalisés en 2016 avaient déjà été programmés de longue date (déchèterie, places de jeu, chauffage du Centre du Village etc). Reste le projet de la rénovation de la Buvette de la plage qui sera traité en priorité en 2017.

Néanmoins, nous vivons une période que l'on pourrait presque désigner comme surréaliste. Les taux négatifs n'avaient pas encore été appliqués en 2016, mais ils le sont dès le 1^{er} janvier 2017 ce qui signifie qu'il ne faut pas dépasser un certain montant d'argent en banque sinon la commune est taxée par des intérêts négatifs.

Nos emprunts sont maîtrisés et bénéficient de taux extrêmement attractifs. En outre, les dates d'échéance pour leur remboursement sont judicieusement réparties. Quant aux investissements à prévoir, ils seront également répartis de façon à ne pas devoir, dans la mesure du possible, emprunter même si aujourd'hui le coût d'un emprunt atteint un plancher historiquement bas. Cependant, il ne faut pas rêver, ces taux ne vont certainement pas perdurer à un tel niveau. Certains diront néanmoins que c'est justement le bon moment pour emprunter. Nous pourrions le faire vu le plafond d'endettement faisant l'objet du préavis n° 6. Nous sommes d'ailleurs encore loin de l'atteindre mais qui dit emprunt dit remboursement, tout est question de mesure et de nécessité. Quelle que soit la doctrine choisie, la prudence et le bon sens doivent prévaloir.

3.5.2 Comptabilité générale

Selon le préavis no 11 les comptes communaux ont bouclé avec un bénéfice de 21'475 CHF par rapport à une perte de 110'429 CHF en 2015 et un budget 2016 prévoyant une perte de 87'700 CHF.

Facteurs significatifs relevés en 2016

- Impôt : la Commune a reçu 10'130'977 CHF soit 252'276 CHF de moins qu'en 2015
- ASCOT : le montant de dépenses prélevé a été inférieur de 4.7 % par rapport à 2015
- AJET : le montant de dépenses prélevé a été supérieur de 1.09 % par rapport à 2015
- Péréquation : remboursement de 179'563 CHF
- Facture sociale : est restée quasiment la même qu'en 2015 au niveau des charges (4'124'207 CHF) mais la Commune a reçu un remboursement de 830'200 CHF ce qui a permis de diminuer de manière significative les charges.

Investissements en 2016

- Chauffage immeuble du centre du village : 200'000 CHF
- Place de jeux : 200'000 CHF
- Déchèterie intercommunale : 528'000 CHF
- Rénovation d'un appartement: 69'000 CHF

Réserves

Le montant attribué au fonds de réserve s'élève à 913'243 CHF (routes et bâtiments) alors que les prélèvements se montent à 447'997 CHF (épuration/eau/égouts, déchèterie).

Amortissements

Les amortissements se montent à 519'258 CHF

3.5.3 Domaine et bâtiment

- **Château** : un appartement s'étant libéré fin 2016, il a fallu engager d'importants travaux de rénovation (env. 69'000 CHF). En effet, depuis 1994, aucuns travaux n'avaient été entrepris
- **Centre du village** : la chaufferie a dû être entièrement refaite pour un montant d'environ 200'000 CHF. A prévoir le remplacement des fenêtres et la réfection de l'isolation des toits.
- **La Péniche** : mis à part quelques menus travaux, le bâtiment, quoique provisoire, est encore en bon état. Néanmoins, le déménagement de l'UAPE est prévu afin de libérer l'emplacement de l'ancienne déchèterie pour y construire un bâtiment locatif à loyer modéré.
- **Ecole** : travaux d'entretien courant dont un nettoyage complet durant l'été. Entre 2017/2018, l'assainissement de la chaufferie est programmé.
- **Buvette** : l'isolation des parois vitrées et de la porte menant à la terrasse étant insuffisante, nous avons dû changer des éléments. La chambre froide a dû également être changée, la rouille ayant attaqué les parois, et une réparation en urgence a été effectuée sur la toiture qui fuyait. Il a fallu aussi rajouter une main courante à l'escalier extérieur menant à l'étage pour des raisons de sécurité car un enfant aurait pu tomber. Pour des raisons d'économie, ce travail a été réalisé par un employé communal à notre entière satisfaction.
- **Camping** : rien à signaler.

3.5.4 Commissions et associations intercommunales

Déléguée Régie des églises

Madame Denise Rudaz a participé à une séance pour le contrôle du budget 2017. La participation de 24 CHF par habitant reste inchangée.

Déléguée ASCOT et AJET

Madame Denise Rudaz a participé aux assemblées des 2 associations pour le contrôle du budget 2017.

5. DECISION

En conséquence,

- vu : le préavis n° 12
- vu : le rapport de la Commission de gestion
- attendu : que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

- **d'approuver le rapport de gestion 2016 tel que présenté**
- **de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016**

Pour la Municipalité :

Le Syndic :
Serge Schmidt

La Secrétaire :
Catherine Gandolfi